Geneviève Legay, s'est effondrée sur la place Garibaldi lors d'un rassemblement des " Gilets jaunes " à Nice, le 23 mars 2019 (Photo : VALERY HACHE/AFP/Getty Images)

ACTUALITÉS

Nice : Geneviève Legay de retour chez elle après deux mois d'hôpital

15 mai 2019 14:07 Mis à jour: 16 mai 2019 11:11

Geneviève Legay, une manifestante de 73 ans blessée dans une charge de police lors d'un rassemblement interdit des « gilets jaunes » le 23 mars à Nice, est rentrée chez elle suite à près de deux mois d'hospitalisation, a annoncé mercredi Attac, dont elle est militante.

« Elle est sortie de l'hôpital à 13H00 et est rentrée à son domicile. Elle marche mais n'est pas autonome : elle est donc sortie mais pas totalement retapée », a indiqué à l'AFP Raphaël Pradeau, porte-parole d'Attac France.

« Je ne bouge pas du fauteuil car j'ai froid et je suis très fatiguée, mais je ne suis pas quelqu'un à supporter d'être malade et dès que j'irai bien, je reprends la rue », a déclaré Mme Legay, regrettant de ne pas pouvoir manifester ce mercredi avec Attac à Cap d'Ail, contre le Salon international de la propriété de luxe à Monaco, surnommé par ses détracteurs *« le salon de l'évasion fiscale ».*

Mme Legay a eu plusieurs côtes cassées et des fractures au crâne, après avoir été poussée par un policier qui dispersait avec ses collègues un rassemblement interdit à Nice le 23 mars, seul week-end où les manifestations de « gilets jaunes » étaient interdites en raison de la venue du président chinois et de la crainte des casseurs.

> **Bonne nouvelle : #GenevieveLegay sort de l'hôpital aujourd'hui et va retrouver son domicile.**
>
> **Blessée par la police lors de l'acte 19 des #GiletsJaunes à Nice elle était hospitalisée depuis le 23 mars.**
>
> **Elle n'a pas retrouvé totalement la vue et l'odorat, et marche difficilement. pic.twitter.com/eaMU8p7shw**
>
> **— Attac France (@attac_fr) 15 mai 2019**

C'est aussi le seul week-end où il y a eu des heurts à Nice. Le samedi suivant, la mairie avait obtenu une nouvelle interdiction pour préserver l'attractivité commerciale et touristique de la ville.

Deux juges d'instruction ont été désignés pour enquêter et la police des polices (IGPN) a été saisie. Attac France est *« toujours en attente de la demande de dépaysement du dossier et de la démission du procureur »* de Nice, a rappelé M. Pradeau.

Attac et l'avocat de Mme Legay, Me Arié Alimi, voudraient que le dossier soit instruit dans un autre tribunal que Nice dont le parquet manque

selon eux d'impartialité.

> **Macron accueille en héros les 2 français enlevés car ils faisaient du tourisme dans une zone à risque et qui par leur imprudence ont causé la mort de 3 personnes dont 2 de nos soldats.**
>
> **Par contre on se souvient qu'il n'avait pas hésité à qualifier Geneviève Legay d'imprudente.. pic.twitter.com/qgWiNiQ5Sn**
>
> **— Johann Elbory ⓥ (@JohannElbory) 11 mai 2019**

Selon eux, même si la manifestation était interdite, la force exercée contre la cinquantaine de personnes rassemblées place Garibaldi était disproportionnée et la chaîne de commandement devrait rendre des comptes.

La Cour de cassation doit trancher sur cette demande de dépaysement.

D. S avec AFP